

Rapport public Parcoursup session 2023

Regroupement d'IFSI Université Grenoble Alpes - D.E Infirmier

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
IFSI CH Ardèche Méridionale - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	35	6720	854	2534	14
IFSI Sainte Marie Privas - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	53	6720	1047	2791	14
IFSI Croix Rouge Française Valence - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	105	6720	1241	2701	14
IFSI du CH de Montélimar - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	64	6720	760	2292	14
IFSI CHU Grenoble Alpes - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	180	6720	1154	1972	14

IFSI Croix Rouge Française Grenoble - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	65	6720	1390	2556	14
IFSI CH Alpes-Isère Saint-Egrève - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	55	6720	829	2310	14
IFSI de Savoie - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	117	6720	1209	2387	14
IFSI Centre Hospitalier Alpes Lemans - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	81	6720	1183	2761	14
IFSI CH Annecy-Genevois - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	92	6720	890	1833	14
IFSI Thonon Les Bains - rentrée en septembre - D.E Infirmier	Tous les candidats	Tous les candidats	71	6720	1295	2857	14

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Être infirmier, c'est exercer une profession tournée vers les autres : écouter, examiner, conseiller, éduquer ou soigner les personnes, veiller à leur bien-être. Être infirmier, c'est aussi choisir son mode d'exercice et travailler en équipe : les infirmiers interviennent dans des structures de prévention et de soins, ainsi qu'à domicile, de manière autonome et en collaboration avec d'autres professionnels de santé. Ce métier à haute responsabilité exige rigueur, vigilance et technicité.

Cinq attendus ont été retenus pour la formation en soins infirmiers :

- **Intérêt pour les questions sanitaires et sociales** : connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social et social, connaissance du métier, sens de l'intérêt général ;
- **Qualités humaines et capacités relationnelles** : aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, aptitude à collaborer et à travailler en équipe, aptitude à échanger et communiquer avec autrui, pratique des outils numériques, capacité à se documenter et à communiquer dans une langue étrangère ;
- **Compétences en matière d'expression écrite et orale** : bonne maîtrise du Français et du langage écrit et oral ;
- **Aptitude à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique** : aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique, aptitude à produire un raisonnement logique, maîtrise des bases de l'arithmétique ;
- **Compétences organisationnelles et savoir être** : rigueur, méthode, assiduité, capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité.

Conditions d'inscription

L'inscription n'est pas autorisée aux candidats âgés de moins de 17 ans au 31 décembre de l'année en cours. Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

IFSI CH Ardèche Méridionale - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

La formation d'infirmier débouche sur le DE infirmier validant 180 ECTS et un grade licence. La formation est répartie de façon égale entre la théorie (CM, TD, TP, TPG) et la pratique (stages). Elle est organisée en 6 semestres. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. La formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :- sciences humaines, sociales et droit ;- sciences biologiques et médicales ;- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;- sciences et techniques infirmières, interventions ;- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;- méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ;- b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI Sainte Marie Privas - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

La formation d'infirmier débouche sur le DE infirmier validant 180 ECTS et un grade licence. La formation est répartie de façon égale entre la théorie (CM, TD, TP, TPG) et la pratique (stages). Elle est organisée en 6 semestres. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. La formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :- sciences humaines, sociales et droit ;- sciences biologiques et médicales ;- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;- sciences et techniques infirmières, interventions ;- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;- méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ;- b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI Croix Rouge Française Valence - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

La formation d'infirmier débouche sur le DE infirmier validant 180 ECTS et un grade licence. La formation est répartie de façon égale entre la théorie (CM, TD, TP, TPG) et la pratique (stages). Elle est organisée en 6 semestres. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. La formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :- sciences humaines, sociales et droit ;- sciences biologiques et médicales ;- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;- sciences et techniques infirmières, interventions ;- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;- méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ;- b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI du CH de Montélimar - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

La formation d'infirmier débouche sur le DE infirmier validant 180 ECTS et un grade licence. La formation est répartie de façon égale entre la théorie (CM, TD, TP, TPG) et la pratique (stages). Elle est organisée en 6 semestres. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. La formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :- sciences humaines, sociales et droit ;- sciences biologiques et médicales ;- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;- sciences et techniques infirmières, interventions ;- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;- méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un

médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; - b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI CHU Grenoble Alpes - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

La formation d'infirmier débouche sur le DE infirmier validant 180 ECTS et un grade licence. La formation est répartie de façon égale entre la théorie (CM, TD, TP, TPG) et la pratique (stages). Elle est organisée en 6 semestres. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. La formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :- sciences humaines, sociales et droit ; - sciences biologiques et médicales ; - sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; - sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; - b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI Croix Rouge Française Grenoble - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

La formation d'infirmier débouche sur le DE infirmier validant 180 ECTS et un grade licence. La formation est répartie de façon égale entre la théorie (CM, TD, TP, TPG) et la pratique (stages). Elle est organisée en 6 semestres. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. La formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :- sciences humaines, sociales et droit ; - sciences biologiques et médicales ; - sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; - sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession

;- b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI CH Alpes-Isère Saint-Egrève - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

La formation d'infirmier débouche sur le DE infirmier validant 180 ECTS et un grade licence. La formation est répartie de façon égale entre la théorie (CM, TD, TP, TPG) et la pratique (stages). Elle est organisée en 6 semestres. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. La formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :- sciences humaines, sociales et droit ; - sciences biologiques et médicales ; - sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; - sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; - b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI de Savoie - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

La formation d'infirmier débouche sur le DE infirmier validant 180 ECTS et un grade licence. La formation est répartie de façon égale entre la théorie (CM, TD, TP, TPG) et la pratique (stages). Elle est organisée en 6 semestres. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. La formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :- sciences humaines, sociales et droit ; - sciences biologiques et médicales ; - sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; - sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; - b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la

réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI Centre Hospitalier Alpes LeMan - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

La formation d'infirmier débouche sur le DE infirmier validant 180 ECTS et un grade licence. La formation est répartie de façon égale entre la théorie (CM, TD, TP, TPG) et la pratique (stages). Elle est organisée en 6 semestres. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. La formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :- sciences humaines, sociales et droit ; - sciences biologiques et médicales ; - sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; - sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; - b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI CH Annecy-Genevois - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

La formation d'infirmier débouche sur le DE infirmier validant 180 ECTS et un grade licence. La formation est répartie de façon égale entre la théorie (CM, TD, TP, TPG) et la pratique (stages). Elle est organisée en 6 semestres. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. La formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :- sciences humaines, sociales et droit ; - sciences biologiques et médicales ; - sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ; - sciences et techniques infirmières, interventions ; - intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ; - méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; - b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus

tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

IFSI Thonon Les Bains - rentrée en septembre - D.E Infirmier :

La formation d'infirmier débouche sur le DE infirmier validant 180 ECTS et un grade licence. La formation est répartie de façon égale entre la théorie (CM, TD, TP, TPG) et la pratique (stages). Elle est organisée en 6 semestres. En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel. La formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :- sciences humaines, sociales et droit ;- sciences biologiques et médicales ;- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;- sciences et techniques infirmières, interventions ;- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;- méthodes de travail. L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ;- b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.- c) A la production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat attestant de la vaccination contre la Covid (Loi n°2021-1040 du 5 Août et du décret n°2021-1059 du 7 août 2021).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux s'est appuyée sur les critères généraux d'examen des vœux. Pour la partie quantitative ont été pris en compte les matières signalées dans ces critères ainsi que les épreuves de spécialités pour les classes de première et de terminale. De plus, les examinateurs ont apprécié tous les éléments qualitatifs de chaque dossier déposé, à savoir: les appréciations des professeurs de lycée figurant sur les bulletins de première et de terminale, l'appréciation générale du professeur principal et du chef d'établissement sur la fiche avenir; le classement du candidat dans sa classe par matière ciblée dans les critères généraux d'examen des vœux, la fiche d'orientation, l'inscription du candidat dans une cordée de la réussite, le projet de formation motivé et la fiche "activités et centres d'intérêt".

Une attention particulière a été portée sur la qualité de l'argumentation exprimant la motivation et sur la cohérence des éléments figurant dans le dossier avec les éléments présentés par le candidat.

Les examinateurs ont été attentifs au parcours scolaire de chaque candidat.

Ce sont l'ensemble de ces éléments qualitatifs et quantitatifs qui ont été examinés par la commission d'examen des vœux, prenant en compte la pondération de chaque champ d'évaluation en lien avec les critères généraux d'examen des vœux. Le classement a été établi sur l'ensemble de ces éléments. .

- Comme en 2022, les modalités d'examen des vœux sont organisées selon 3 briques de données :

- les notes.

- la fiche avenir.

- l'évaluation qualitative : étude du dossier du candidat par des examinateurs (professionnels de la formation) au regard des 5 attendus. Un tableau récapitule les attendus et définit des critères permettant de donner une note qualitative sur 20 points.

- Lors des différentes CEV du groupement, plusieurs décisions ont été prises et/ou confirmées :

- Comme en 2022, la CEV a décidé de maintenir la modification de cotation de certains critères de la note qualitative permettant de prendre en compte les candidats relevant du Bac Général 2022 en amenant une surcote pour ceux avec les spécialités « SVT » et « Sciences Economiques et Sociales » concernant les connaissances dans le domaine sanitaire et social, ainsi que pour ceux avec la spécialité « Mathématiques » pour le critère de maîtrise des bases de l'arithmétique. Il a été tenu compte des notes obtenues lors des épreuves anticipées.

- Pondération échelonnée de l'appréciation générale du dossier afin de donner une note plus précise sur la pertinence du dossier.

- La CEV a décidé de maintenir la suppression des 2 points accordés au bac SAPAT sur le critère « Connaissance scolaire du métier ».

- Reprise de l'outil d'aide à la décision de 2022 ayant donné satisfaction en termes de cartographie des publics entrés en formation.

- Les CEV de mai 2022 ont donné lieu à l'étude de situations particulières :

- Les dossiers de candidats ayant déjà intégré un IFSI

- Les dossiers sans aucune donnée : décision d'attribuer une note de zéro.

- Les dossiers de candidats qui ont coché la case « sportif de haut niveau » ou « artiste » ont été étudiés au regard des critères réglementaires concernant ce statut.

Les décisions prises sont :

- Maintien comme en 2022 de classer les candidats ayant obtenu une note finale supérieure ou égale à 11/20.
- Reprise de l'OAD de 2022 dont les principaux éléments sont :
 - La génération du classement s'est faite en plusieurs étapes :
 1. Application des coefficients nationaux
 2. Reprise des coefficients par matières et spécialités pour permettre de rester dans une représentation statistique conforme aux publics accueillis en formation.
 3. Pour le départage des candidats ex-aequo, des modulations par matière ont été effectués. Le classement des derniers ex-aequo non départagés par les modulations a été effectué manuellement en modifiant le rang de classement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Avant de débiter la rédaction du projet de formation motivé, il est important dans un premier temps que le candidat s'approprié les attendus retenus pour la formation en soins infirmiers et prenne connaissance des critères d'examens des vœux. Dans un second temps, il retrace son parcours et recherche en quoi celui-ci et ses expériences personnelles viennent répondre aux attendus.

Les renseignements pris par le candidat sur le métier et la formation vont lui permettre d'enrichir son argumentation et consolider sa motivation. Le candidat a la possibilité de s'auto-évaluer à partir du test se trouvant sur la plateforme.

Tous les éléments qui peuvent illustrer l'intérêt porté au métier sont appréciables : expériences, personnelles, professionnelles, dès lors que ces éléments sont analysés pour mettre en valeur les capacités du candidat.

La qualité rédactionnelle et l'expression écrite méritent une attention particulière de la part du candidat. Toutes les rubriques sont à renseigner car elles précisent le parcours (scolaire, universitaire, professionnel) les expériences, la motivation. La fiche « activités et centres d'intérêt » est un complément du projet motivé.

Le projet motivé doit être structuré, argumenté avec authenticité et personnel et ne pas être "signé" en fin de rédaction afin de préserver l'anonymat.

Pour le choix des instituts de formation, il est important de réfléchir à l'impact financier et familial de l'éloignement.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de 1ère et terminale et/ou résultats dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation	Résultats dans les matières scientifiques, en français, en sciences économiques et sociales, en sciences techniques sanitaires et sociales, en sciences humaines et sociales, en philosophie, en technologies de l'informatique, en anglais et résultats dans les enseignements de spécialité	Notes de première et de terminale en français ou dans la dernière année d'étude (réorientation). Notes de première et de terminale en mathématiques, physique-chimie, biologie /écologie et SVT, dans la dernière année d'étude; notes en première et terminale en sciences économiques et sociales. Résultats en sciences de l'informatique et informatique suivis. Résultats en sciences humaines et sociales de première et de terminale ou dans la dernière année d'étude. résultats en biologie et physiopathologie humaines de terminale, résultats d'histoire géographie de première et de terminale, résultats de philosophie de terminale. langue vivante en anglais en première et en terminale, notes d'anglais au baccalauréat (pour les bacheliers) notes d'anglais dans l'enseignement supérieur pour les candidats en réorientation.	Essentiel
	Épreuves anticipées du	Notes de français aux	Épreuves anticipées du	Important

	baccalauréat, notamment en Français (écrit et oral)	épreuves anticipées du baccalauréat de français et notes obtenues aux spécialités	baccalauréat, notamment en Français (écrit et oral), deux spécialités.	
	Niveau en langue française pour les candidats étrangers	Notes de français dans la dernière année d'étude ou dans une certification spécifique	Niveau en langue française pour les candidats étrangers	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en matière d'expression écrite et orale	Orthographe, capacités argumentatives, capacités d'analyse et de synthèse, capacités à l'oral	Eléments qualitatifs :Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletinsFiche Avenir : Appréciation générale du professeur principal et du chef d'établissement et classement du candidat dans sa classe par matière / Fiche de suivi de réorientation – Projet de formation motivé	Très important
	Aptitude à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique	Capacités à faire des liens entre ses expériences et les recherches faites sur le métier visé et sa formation métier visé. Aptitude à repérer et à sélectionner l'information. Aptitude à calculer.	Eléments qualitatifs :Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletinsFiche Avenir / Fiche de suivi de réorientation	Très important
Savoir-être	Qualités humaines et capacités relationnelles	Capacité d'écoute, capacité à travailler en groupe, aptitude d'ouverture aux autres	Eléments qualitatifs :Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletinsFiche Avenir : Appréciation générale du professeur principal et du chef d'établissement / Fiche de suivi de réorientation – Projet de formation motivé	Essentiel

	Compétences organisationnelles	Autonomie dans la gestion de son travail, aptitudes à s'organiser, aptitude à prendre des initiatives	Eléments qualitatifs :Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletinsFiche Avenir : Appréciation générale du professeur principal / Fiche de suivi de réorientation – Projet de formation motivé	Important
	Assiduité dans la formation	Absences non justifiées , implication dans la formation	Bulletins de première et de terminale- appréciations des professeurs	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité du candidat à expliciter son parcours et sa démarche d'orientation- Intérêt pour les questions sanitaires et sociales	Qualité de la description du parcours et de son argumentation. Exemples . Authenticité dans l'expression des choix. Fait preuve d'un engagement citoyen.	Eléments qualitatifs :Projet de formation motivé - Rubrique : « Activités et centres d'intérêt »Fiche avenir : appréciation générale du chef d'établissement	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Capacité du candidat à valoriser son parcours et ses expériences et à faire le lien avec le métier d'infirmier (stages de découverte d'initiative personnelle, expériences professionnelles ou stages dans le champ de la santé, etc.)	Liens entre le métier d'infirmier et les expériences personnelles et/ou professionnelles. Participation aux cordées de la réussite et apports de cette participation. Engagement étudiant (délégué..), engagement associatif, curiosité pour les questions de société, pratique sportive.	Eléments qualitatifs :Projet de formation motivé - Rubrique « Activités et centres d'intérêt »Mention « capacité à s'investir » de la Fiche Avenir	Très important

Signature :

José TRIGANCE,
 Directeur de l'établissement Regroupement d'IFSI
 Université Grenoble Alpes